

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Décoration : médailles et reconnaissance à Sobraga



Photo: DR

La médaille d'or encadrée par les responsables de la Sobraga et les représentants du ministère du Travail.

1.1
Libreville/Gabon

La date du 15 juillet 2022 restera fortement gravée dans la mémoire de 23 agents, toutes catégories confondues, de la Société des brasseries du Gabon (Sobraga). Pour avoir totalisé 10, 20 et 30 ans d'ancienneté au sein de l'entreprise, ils ont été respectivement récompensés de la médaille d'argent (8), de bronze (14) et d'or (1). Ce, en présence d'une assistance constituée de parents, connaissances et, surtout, de collègues conduits par le directeur général de l'entreprise, Fabrice Bonatti. À l'heure où nombre d'entreprises peinent à se relever de l'ère post-Covid-19, une telle cérémonie tient de la gageure, a reconnu, d'entrée, le DRH, Guy Essowo Ekoua, qui s'exprimait au nom de la direction générale. Plus encore dans un contexte où Sobraga vient de se séparer de Coca-Cola, un partenaire historique pour le groupe Castel. Une séparation certes pénible, après 30 ans de vie commune, mais qui a pu préserver l'essentiel : les emplois. Et cela grâce au "dialogue social" qui n'est pas un vain concept au sein de la Sobraga, a fait savoir le DRH.

Lequel, par la suite, a salué l'apport des hommes et femmes qui viennent d'être honorés dans le développement de la Sobraga par leur travail et leur fidélité à l'entreprise durant toutes ces années. Et grâce à la force de sa ressource humaine, Sobraga peut aujourd'hui se targuer d'être "la première entreprise agroalimentaire au sud du Sahara à avoir toutes ses certifications", s'est félicité M. Essowo Ekoua. Le ministère du Travail était représenté par le directeur général adjoint du Travail, Claude Thibault Baloghi. Il a, au nom de la tutelle et du gouvernement, remercié les médaillés "pour avoir su donner une grande partie de votre vie à votre employeur et, par extension, au développement de notre pays". Non sans inviter la direction générale et l'ensemble des agents à "continuer à œuvrer et à renforcer la paix sociale" au sein de l'entreprise. Convaincu qu'aucune prospérité n'est durable en l'absence d'une paix sociale à base de dialogue entre les entités d'une entreprise.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Projet d'Appui au Programme GRAINE Phase 1 - PAPG1

Avis de recrutement de conseillers agricoles dans le cadre du PAPG1

1. Contexte et objectif du présent avis de recrutement

Le Gouvernement de la République Gabonaise a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du **Projet d'Appui au Programme Graine Phase 1 (PAPG1)**.

Le PAPG1 recrute et finance vingt-et-un conseillers agricoles qui seront déployés dans six provinces du pays ciblées par le projet où ils résideront. Les conseillers agricoles seront formés préalablement à l'appui technique et organisationnel auprès des producteurs agricoles ainsi que de leurs coopératives. Ils travailleront sous la tutelle de la Direction Provinciale de l'Agriculture et de ses services auxquels ils rendront compte sous forme de rapports écrits réguliers. Des évolutions de poste seront encouragées par la suite vers la privatisation de leur activité d'appui/conseil ou leur fonctionnarisation.

Le PAPG1 intervient dans six (06) provinces et vingt et un (21) départements répartis comme suit

- Haut-Ogooué, dans 4 Départements : Mpassa, Djouori-Agnili, Les Plateaux, Sébé-Brikolo ;
- Ngounie, dans 06 Départements : Tsamba-Magotsi, Mandji, Douya-Onoye, Dola, Louetsi-Wano et Boumi-Louetsi ;
- Nyanga, dans 02 Départements : Mougoutsi et Douigni ;
- Ogooue Ivindo, dans 2 Départements : Ivindo et Zadié ;
- Ogooue-Lolo, dans 2 Départements : Lolo-Bouenguidi et Mulundu ;
- woleu-ntem, dans 05 Départements: Woleu, Ntem, Haut Ntem, Okano et Haut-Como.

Les conseillers agricoles seront dotés des moyens adéquats pour travailler (bureau, moto, matériel informatique) et percevront une indemnité forfaitaire mensuelle de performance. Les termes de référence seront fournis sur demande auprès du projet à l'adresse suivante : papg1gabonbad@gmail.com.

2. Qualification et profil du candidat

Le Conseiller Agricole est un métier de terrain où les contacts sont nombreux, notamment avec les Exploitants Agricoles. Des qualités relationnelles et d'écoute, une très grande disponibilité et des facultés d'adaptation sont indispensables. L'exercice de ce métier nécessite une mobilité, à l'intérieur de sa zone d'intervention, mais également, les conseillers agricoles pourront être amenés à se déplacer au-delà de leur zone d'intervention. Les candidats devront disposer d'une bonne connaissance des techniques agronomiques, de productions végétales, de nouvelles technologies, de normes environnementales, ainsi que des techniques de gestion et des techniques de communications écrites et verbales.

À ce titre, le profil ci-après est exigé :

- Être âgé de moins de 45 ans à la date de la soumission ;
- Avoir un diplôme de niveau minimum Brevet de Technicien en Développement Rural ou son équivalent dans les domaines de l'Agriculture, l'Économie Agricole, la Sociologie du Développement Rural, le Génie Rural ;
- Avoir au moins deux (02) ans d'expérience dans la conduite des activités de production, de transformation ou de commercialisation des produits agricoles ;
- Avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans les activités d'encadrement des Exploitants Agricoles, et/ou de gestion des organisations professionnelles communautaires agricoles et rurales, notamment, les Coopératives, les Unions et Fédérations des Coopératives agricoles ;
- Avoir une parfaite maîtrise d'une ou plusieurs langues vernaculaires de la zone géographique cible du projet, constitue un avantage comparatif ;
- Avoir une capacité de rédaction des rapports et notes en langue française ;

3. Dossier de candidature

Les candidats intéressés, présenteront un dossier papier ou numérique (voir point 4 ci-dessous) comprenant les documents suivants :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du projet dans laquelle le candidat indique les deux ou trois départements souhaités pour son affectation ;
- Un CV détaillé ;
- Un certificat médical datant de moins de 3 mois ;
- Une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- Une copie des diplômes ;
- Un ou des certificat(s) de travail justifiant une ou des intervention(s) antérieure(s) dans le domaine.

Les candidats présélectionnés seront contactés et devront présenter en plus :

- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ;
- Une copie certifiée des diplômes.

4. Lieu et date limite du dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers doivent être déposés physiquement aux lieux mentionnés ci-dessous ou envoyés par courriel à l'adresse papg1gabonbad@gmail.com au plus tard **le mardi 2 août 2022 à 16h30** ; date et heure d'accusé de réception ou du courriel faisant foi.

- Cas des candidats résidents ou de passage à Libreville : au Secrétariat du siège du PAPG1, 95 Rue Michel NZE MBA, Zone d'Oloumi, immeuble de l'Agence Nationale des Bourses du Gabon (ANBG) (Ex-Ministère de la Planification), 1er étage après les Bureaux de l'ANBG, BP : 551 Libreville Gabon, téléphone : 061 00 38 79 / 066 05 80 89 - Email : papg1gabonbad@gmail.com
- Cas des candidats résidents à l'intérieur du pays : aux Secrétariats des sièges des Directions Provinciales de l'Agriculture de l'une des six provinces impactées par le projet, à savoir : Franceville (Haut Ogooué), Mouila (Ngounié), Tchibanga (Nyanga), Makokou (Ogooué-Ivindo), Koulamoutou (Ogooué-Lolo) et Oyem (Woleu-Ntem).

5. Procédure de sélection

À l'issue de la procédure de pré-sélection des candidats sur dossiers, les trente premiers candidats retenus seront invités à un entretien à l'issue duquel le recrutement définitif des vingt-et-un conseillers sera effectué. En fonction des contraintes logistiques rencontrés par les candidats, les entretiens pourront être effectués en vision conférence (WhatsApp, Zoom ou autre), à une date qui leur sera communiquée individuellement.